



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Facturation: Pyrenees-Atlantiques

Question écrite n° 38932

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur le fait que la facturation detaillee des notes de telephone est desormais possible dans le secteur de Pau et d'Oloron. Cette annexe a la facture classique sera reservee dans un premier temps aux 85 000 abonnes du secteur de Pau branches sur un central electronique et qui disposent, en outre, d'un poste a frequence vocale, a condition qu'ils en fassent la demande. Toutefois, 65 000 abonnes dans l'agglomeration paloise et 20 000 dans l'arrondissement d'Oloron ne constituant que 50 p 100 des usagers, il lui demande quelles mesures sont envisagees pour que les autres abonnes puissent beneficier au plus vite de la facturation detaillee.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38932

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1510